

L'Adda 32 présente la nouvelle résidente artistique

Benoît Rivière a fait l'histoire des relations ADDA 32 à Nogaro

Lors de la réunion du conseil de la Communauté de communes du Bas-Armagnac (CCBA) le 26 janvier, Benoît Rivière, directeur de l'Adda 32 (1), a présenté Isabelle Avid, danseuse et chorégraphe de la Compagnie Corps Sage, qui a été choisie pour la prochaine résidence artistique sur le territoire de la CCBA. Pendant 8 semaines, réparties sur 4 à 6 mois, Isabelle Avid va animer des ateliers

Ateliers de pratique artistique – Dans les classes maternelles et élémentaires autour d'un spectacle pour jeune public ; à la cité scolaire, elle agira dans un projet UNSS (Union nationale du sport populaire) de danse et jonglage ; elle fera une mini-résidence à l'accueil de loisir avec de la danse et un projet de film ; puis elle mènera un parcours individualisé à l'Institut médico-éducatif et à l'établissement et service d'aide par le travail du Houga. Des projets intergénérationnels seront menés dans les maisons de retraite de Nogaro et du Houga. Enfin, des stages de danse contemporaine sont prévus à l'école de danse de Nogaro.

Ateliers de découverte – Des ateliers découverte sont prévus avec la gym volontaire, l'accueil de loisir et l'école de musique de Sainte-Christie-d'Armagnac. Isabelle Avid fera aussi de la « formation-transmission » avec les enseignants du 1er et du 2e degré et le relais d'assistantes maternelles.

Spectacles – Plusieurs spectacles sont aussi prévus : « Les moindres petites choses » danse et théâtre pour jeune public ; « Le Huit envolé » danse pour tout public et « Le poids de la légèreté », danse et jonglage pour tout public, suivi d'un bal. Enfin, une soirée de clôture aura lieu en mai 2016.

Objectifs de la résidence artistique – Benoît Rivière explique que la CCBA a fait depuis 2010 le choix courageux d'enclencher un processus d'éducation artistique. Cette éducation artistique vise les publics « éloignés » des arts pour des raisons diverses : personnes éloignées des villes et de leurs manifestations ou incapables de se déplacer, personnes qui manquent d'habitude de se frotter aux arts ou qui n'y pensent pas etc. Il s'agit de permettre la rencontre entre l'artiste, son œuvre, sa démarche et les habitants.

Tous les habitants sont concernés, mais plus particulièrement les jeunes « du bébé à l'adolescent », les personnes âgées et/ou dépendantes.

C'est la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) qui finance l'artiste. La CCBA organise la résidence et finance les coûts complémentaires (hébergement, déplacements, spectacles). L'Adda 32 assure l'ingénierie globale et le conseil. Le Clan (Culture loisir animation Nogaro) assure la logistique et le suivi de l'artiste.

En 2010, c'est la Compagnie Attraction Céleste qui est venue ; en 2012, la Compagnie Divergences ; en 2013, Vox Bigerri ; en 2014-2015, Catherine Vaniscotte.

(1) Association départementale pour le développement des arts.



Benoît Rivière



Isabelle Avid